



**HAL**  
open science

# Une identité Sourde? Pourquoi faire? Réflexions sur un déni séculaire

Fabrice Bertin

► **To cite this version:**

Fabrice Bertin. Une identité Sourde? Pourquoi faire? Réflexions sur un déni séculaire. Les Cahiers de la Salamandre, 2004, 4, pp.19-24. hal-02093843

**HAL Id: hal-02093843**

**<https://inshea.hal.science/hal-02093843>**

Submitted on 9 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Une identité Sourde ? Pourquoi faire ?

## Réflexions sur un déni séculaire

Fabrice BERTIN,

Professeur d'histoire-géographie  
Chargé de cours  
Aux Universités de Paris VIII et de Poitiers

Identité... Un terme familier et quotidien, régulièrement utilisé pour désigner telle ou telle personne, tel ou tel groupe : les jeunes, les femmes, les roms, les adolescents, etc. Que ce soit pour la défendre ou pour la nier, l'identité est partout invoquée comme un rempart ou au contraire comme une entrave. Sommes-nous tous pareils ou tous différents ? Qu'est-ce donc que l'identité ?

La question est a priori simple, la réponse, elle, est complexe. Le recours au dictionnaire, Le Petit Robert par exemple, n'apporte aucune aide : à l'entrée « Identité », on trouve la définition « caractère de ce qui demeure identique à soi-même ». Ce qui suppose que « soi-même » est clairement défini et immuable dans le temps. Or, n'est-ce pas l'interaction entre « soi-même » et les autres qui fait de moi ce que je suis, qui je suis et inversement ce que je ne suis pas ? L'identité est donc plutôt à envisager comme un rapport : la question n'est pas « qui suis-je » mais « qui suis-je et qui ne suis-je pas par rapport aux autres, que sont ces autres par rapport à moi ? »<sup>1</sup>. Le terme d'identité reste flou, et souvent utilisé à mauvais escient : l'identité se construit, s'actualise, change sans cesse. Notre carte d'identité, censée nous présenter, n'est en fait qu'une somme

d'informations factuelles, qui ne résumant en rien ce que nous sommes : nom, prénom, date de naissance... En cela, l'identité est statique tandis que celle qui nous représente est, elle, en mouvement.

### Stratégies identitaires ? Une identité plurielle

Plutôt que d'identité, il convient donc d'envisager une stratégie identitaire. En effet, l'identité, ce que je veux montrer de moi, dépend de la situation, du besoin d'affirmer qui je suis : c'est un enjeu essentiel de l'interaction, de la « présentation de soi »<sup>2</sup>. Cette nécessité s'impose d'autant plus si l'identité revendiquée est dévalorisée ou ignorée, voire niée : c'est le cas des Sourds. Se présenter en tant que femme ou bien en tant qu'homme, en tant que Canadien ou Africain n'appelle pas à des explications, ne prête pas à contestation : tout le monde est d'accord sur l'identité énoncée.

En revanche, se présenter comme Sourd ne va pas de soi. Le décalage entre la perception de la personne et son identité subjective est considérable. Orthographier Sourd avec un S majuscule n'est ni une erreur typographique, ni un effet de style, encore moins un jugement de valeur mais un effort de distinction qui a été proposé

<sup>1</sup> Réflexions de l'anthropologue J.-F. Gossau en juin 1997, colloque sur « l'identité nationale »

<sup>2</sup> Ervin Goffman, *La présentation de soi*, Éditions de Minuit, 1973.

dès 1972 par James Woodward<sup>3</sup>. Il s'agit tout simplement de distinguer de quoi l'on parle !

Être Sourd n'implique pas que la surdité soit la caractéristique prépondérante d'un individu donné, un individu qui peut-être, homme ou femme, aux cheveux blonds ou roux, Anglais(e) ou Australien(ne), Sourd(e) ou non... C'est un élément parmi d'autres de la personnalité d'une personne, composée de traits multiples, qui s'est construite par strates et est nécessairement unique, singulière. Singulière plutôt que différente : ce n'est pas une simple question de vocabulaire mais de positionnement puisque la différence se gradue par rapport à une « norme », définie par la majorité numérique alors que la singularité se situe, elle, dans un vaste ensemble nommé universalité, somme de toutes ces individualités.

Ainsi, selon tel ou tel contexte, l'un de ces traits sera plus mis en avant : c'est donc une dynamique constante qui est à l'œuvre. Le terme de stratégie employé ici, et qui s'impose dans le domaine de la psychologie culturelle<sup>4</sup> illustre le but recherché puisqu'il s'agit de coordonner des actions en vue d'atteindre un objectif précis. Cette notion de « stratégie » affirme non seulement que mon « moi » se fabrique mais aussi, et surtout, qu'il se fabrique à plusieurs, dans un environnement donné et en compagnie d'individus donnés. Une stratégie identitaire qui régule et adapte l'interaction dans un environnement où l'on n'est pas majoritaire.

### **Identités ignorées, identités niées : les subalternes peuvent-ils parler ?<sup>5</sup>**

---

<sup>3</sup> F. Bertin, *Les Sourds. Une minorité invisible*, Paris, Autrement, 2010, p. 15-17.

<sup>4</sup> G. Vinson Neau, *Psychologie et culture : concepts et méthodes*, Armand Colin, 1997.

<sup>5</sup> Gaya tri Sivaki, *Les subalternes peuvent-elles parler ?* Editions Amsterdam, 2009.

Les études postcoloniales sont particulièrement intéressantes pour notre propos en ce qu'elles relativisent fortement les sources du savoir et donc de l'Histoire. Les archives sont envisagées dans cette perspective comme le produit de relations de pouvoir, de domination en ce sens qu'elles rendent compte d'un point de vue, majoritaire, sur l'autre. Dipesh Chakrabarty, professeur à l'université de Chicago, appelle justement à provincialiser l'Europe<sup>6</sup>, autrement dit à relativiser l'universalité des conceptions, de ses idées. De même que l'ethnocentrisme désigne l'attitude colonialiste et dominatrice qu'ont pu adopter les Européens, l'audio-centrisme ou en anglais audism dénonce la focalisation excessive sur l'audition et sur la parole vocale au détriment de la personne et de l'identité Sourde qu'elle revendique justement.

Le congrès international pour « l'étude des questions d'assistance et d'éducation des sourds-muets » organisé à Paris à l'occasion de l'Exposition Universelle, en 1900, illustre pleinement cette domination exercée par les participants entendants sur les Sourds : le mémoire écrit par le professeur Sourd-Muet J.S. Smith s'intitule « Du consentement des gouvernés » ... Titre évocateur s'il en est ! Alors que le président de ce congrès, Jules Ladreit de la Charrière ouvre le congrès en rappelant l'objectif salvateur et progressiste des décisions prises à Milan, 20 ans plus tôt, décisions en faveur d'une oralisation à outrance pour que « nos frères sourds-muets deviennent nos égaux par l'intelligence, le savoir et l'expression de leurs idées »<sup>7</sup>, il « oublie » que les frères étaient opposés à ces

<sup>6</sup> Dipesh Chakrabarty, *Provincialiser l'Europe*, Éditions Amsterdam, 2009.

<sup>7</sup> *Congrès international pour l'étude des questions d'éducation et d'assistance des sourds-muets*, Paris, 1900.

résolutions qui se concluent par « Vive la parole pure ! ». Sans doute, il y aurait beaucoup à dire sur la réalité historique d'un congrès qui n'a pas l'importance de ce que l'historiographie en a fait par la suite... Bien que ce rassemblement n'ait pas de portée législative, que des opinions contraires s'expriment par l'allocution du médecin-chef adjoint de l'Institut Saint Jacques, Edouard Fournié, au Congrès d'otologie<sup>8</sup> à la date même du congrès organisé « pour l'amélioration du sort des sourds-muets »<sup>9</sup>, il n'en reste pas moins que les conséquences immédiates ou à moyen terme du Congrès de Milan furent brutales et bien réelles : séparation des anciens élèves des nouveaux élèves par un mur de façon à éviter la pratique de la langue des signes, cloisonnement des classes pour l'apprentissage de la parole, licenciement des professeurs sourds-muets, etc. Un déni complet de l'identité Sourde, de la nation Sourde-Muette revendiquée par Ferdinand Berthier, déni dont ce fameux Congrès de Milan n'est qu'une manifestation de plus, peut-être la plus exacerbée, la plus violente. Il convient de rappeler que dès la nomination de Jean-Marc Gaspard Itard au poste d'officier de santé, à l'intérieur même de l'Institut, en 1800, la langue des signes et à travers elle, l'expression identitaire, subit ses premiers assauts. Celui-ci postule en effet la dangerosité physiologique de la communication gestuelle et lui impute la cause des maladies pulmonaires qui affectent les élèves, puisque, explique-t-il, la

circulation de l'air n'est pas complète et l'air est vicié donc. Un argument loufoque, risible mais que ce médecin en titre avance avec sérieux sans remettre en cause les conditions d'hygiène déplorables à cette époque, ni la nourriture avariée ou de mauvaise qualité. Et puis, avance-t-il encore, les gestes ne permettent pas l'abstraction<sup>10</sup>. Pourquoi mettre en place une éducation spéciale alors que l'on peut tout simplement guérir la surdité ? La médicalisation, la volonté de réparation de la surdité est en marche : sans nul doute, c'est cette volonté-là qui trouve sa

*Itard postule en effet la dangerosité physiologique de la communication gestuelle et lui impute la cause des maladies pulmonaires qui affectent les élèves, puisque la circulation de l'air n'est pas complète et l'air est vicié donc.*

consécration en 1880, au Congrès de Milan. Il ne s'agit nullement de personnification : si Itard exprime ses idées, le crédit qu'on leur accorde montre que celles-ci sont dans l'air du temps, latentes. C'est une brèche, dans laquelle s'engouffrent des administrateurs, professeurs ou éducateurs : le directeur de l'Institut des Sourds-Muets de Paris, en accord avec le conseil d'administration, propose de mettre fin, en juillet 1832, à l'organisation pédagogique d'alors, appelé système de transmission, pour le remplacer par un autre qui implique la rotation : contrairement au premier où les professeurs enseignent à des élèves différents chaque

<sup>8</sup> Edouard Fournié, « De l'instruction physiologique du sourd-muet », Congrès d'otologie, 6-9 septembre 1880.

<sup>9</sup> Congrès pour l'amélioration du sort des sourds-muets », Milan, 6-11 septembre 1880.

<sup>10</sup> Il faut rappeler l'absurdité de ce propos, largement infirmé par les travaux de psychologie cognitive (voir les travaux de C. Courtin par exemple).

année, toujours au même niveau (par exemple en 1<sup>ère</sup> année), l'autre associe à un professeur un groupe d'élèves qu'il suit pendant la durée de leurs études, donc six ans<sup>11</sup> ; après quoi, il prend en charge un nouveau groupe. Ce système revient à exclure les professeurs Sourds-Muets dans la mesure où articulation de la parole et lecture labiale doivent être associés « aux autres procédés de l'enseignement », écrit Désiré Ordinaire, le directeur de l'Institution, dans un courrier adressé à Berthier, le 12 septembre 1832. Bien que vigoureusement contestée par l'ensemble du corps enseignant, ce n'est que quatre ans plus tard, en 1836, que l'organisation précédente sera rétablie... Ferdinand Berthier, l'un des plus éminents professeurs Sourd, pose des questions de fond à cette occasion au conseil d'administration ; interrogations qui restent, près de 200 ans plus tard, sans réponses : la place de la langue des signes à l'école, sa faible connaissance, voire sa non-connaissance par la majorité des professeurs entendants à qui sont confiés des élèves Sourds, le statut et le rôle des professeurs Sourds...

**« Les Sourds : « un genre mitoyen entre l'homme et la bête ? »<sup>12</sup>**

Le besoin de proclamer, de revendiquer, son identité Sourde est d'autant plus nécessaire qu'elle est bafouée, ignorée et même niée. Affirmer qui l'on est, est un des droits les plus élémentaires de tout être humain et il s'agit ni plus ni moins de faire preuve de dignité, de respect que de le prendre en compte... Sommé de justifier ses compétences, F. Berthier fait part de son

indignation, et dit-il « ce n'est point dans des considérations personnelles que je puise ce sentiment de force qui ne reculera devant aucune démarche... les sourds-muets (sont) une classe inférieure, comme un genre mitoyen entre l'homme et la bête »<sup>13</sup>. Expliquer, justifier, revendiquer : ainsi que le montrent les écrits de F. Berthier les temps n'ont guère changé entre cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et notre XXI<sup>e</sup> siècle naissant et la part « d'éducation à l'autre »<sup>14</sup> paraît inhérente à la personne Sourde. « Souvent, ce sont encore les entendants qui s'expriment sur la surdité, décident de ce qui est le mieux pour l'éducation et la formation des jeunes sourds, et, trop souvent, surmédicalisent... ». Comment ne pas rapprocher ce constat de celui de John Smith, issu du mémoire déjà cité, à l'issue du congrès de 1900 ? « Si vous demandez à ces entendants-parlants les raisons d'agir contre les désirs des sourds-muets, ils vous répondront que les sourds-muets ne savent pas ce qui leur vaut le mieux... ». D'autant qu'après l'ouverture du congrès, les entendants refusent de siéger auprès de leurs « frères », et le congrès est divisé en une section pour les entendants, une autre pour les Sourds ! N'y a-t-il pas là un paradoxe ? Il est vrai qu'alors le sourd-muet est considéré par certains comme un « un être incomplet et à peu près insociable, ... dégénéré... » pour qui « tout ce qui est humain est étranger »<sup>15</sup> et que ce point de vue est révolu, heureusement ! Pourtant, les pratiques, elles, changent difficilement. Si la société, dans son ensemble évolue vers plus d'accessibilité, le domaine éducatif comble difficilement son retard et il

<sup>11</sup> A partir de 1859, la scolarité se déroule sur sept ans : J. Landes, De la réorganisation de l'enseignement à l'Institution impériale des sourds-muets de Paris, Paris, Bouquin, 1860.

<sup>12</sup> Courrier du 19 septembre 1832 écrit par F. Berthier et adressé au directeur de l'Institution, D. Ordinaire.

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> B. Fracchiolla-F. Bertin, Éducation et autonomie de la personne, NRAIS n°5, CNEFEI, Suresnes, 1999.

<sup>15</sup> A. Regnard, Contribution à l'histoire de l'enseignement des sourds-muets, Paris, Larose, 1902.

est extrêmement courant encore qu'un enseignant soit mis en face des élèves dont il ne maîtrise pas la langue, ou mal ! En France, depuis la loi du 18 janvier 1991 et son article 33<sup>16</sup>, les parents d'enfants sourds ont le choix

*Les Sourds sont sans nul doute les plus à même d'expliquer ce que c'est que d'être sourd mais ne sont pas, à ma connaissance, associés à cette information pourtant cruciale !*

entre la communication orale et la communication gestuelle pour l'éducation de leur enfant. Un « choix », un droit tout théorique : qui garantit une information objective à des parents démunis et assommés par l'annonce médicale d'un diagnostic de surdité ? On ne peut parler de choix si en amont, cette information n'est pas présente... L'est-elle ? Les Sourds sont sans nul doute les plus à même d'expliquer ce que c'est que d'être sourd mais ne sont pas, à ma connaissance, associés à cette information pourtant cruciale !

### **En guise de conclusion...**

Ferdinand Berthier est le premier Sourd à revendiquer une nation Sourde-Muette. Si en 2011, ce concept de nation est connoté et évoque un repli sur soi-même dans un contexte d'ouverture des frontières, de la construction européenne et de la mondialisation, il convient de situer

<sup>16</sup> Repris dans le texte de la loi n°2005-102 et inséré dans le code de l'éducation

<sup>17</sup> Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'« égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »

<sup>18</sup> MEYNARD André, *Soigner la surdité et faire taire les Sourds*, Toulouse, Erès 2010.

justement l'emploi de cette notion dans le contexte du XIX<sup>e</sup> siècle. De façon plus contemporaine, nous parlerions plutôt de culture. La culture désigne également la façon dont on perçoit le monde, dont on le nomme :

en ce sens, la culture Sourde est l'expression collective de l'identité : faire l'impasse là-dessus, l'ignorer volontairement n'est pas possible si l'on prétend agir dans le

cadre de l'éthique.

En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, cette culture Sourde est en péril, ce n'est un secret pour personne. Si, en France, la loi de 2005<sup>17</sup> reconnaît explicitement la LSF, elle fait l'impasse sur les aspects culturels qui lui sont attachés. Le psychanalyste André Meynard dénonce un « droit virtuel »<sup>18</sup>. Surtout, dans le même temps, cette même loi renforce le droit à l'intégration scolaire au plus près de son domicile, principe louable, a priori, mais dans le cas des Sourds, qui revient à ne pas assurer la transmission de la langue des signes et à nier une « groupalité »<sup>19</sup> indispensable. Celle-ci se faisait, par le passé, indirectement par le biais des internats, qui permettaient aussi des échanges continus et variés entre locuteurs. Le vote de la loi qui généralise le dépistage ultra-précoce de la surdité en France<sup>20</sup>, malgré le désaccord massif de personnes sourdes ou entendant, motivées par des raisons et des convictions diverses (Sourds, parents, spécialistes...) démontre encore, s'il en est

<sup>19</sup> MEYNARD André, « Accueil des enfants Sourds : les langues signées vont-elles disparaître », *La LSF : enjeux culturels et pédagogiques*, NRAIS n° 23, Suresnes, CNEFEL, 2003.

<sup>20</sup> Loi promulguée le 7 juillet 2011

besoin, le mépris complet, le déni incessant de « spécialistes », qui agissent là en véritables despotes.

L'Histoire n'est pas un ramassis de souvenirs, elle nous enseigne une vision de l'avenir. En 1832, Berthier encore, écrit au directeur de l'Institution que son rêve, celui que les Sourds soient reconnus en tant que sujets, est brisé et juge bon de rappeler que « ... nous aussi, nous portons tout en nous le sentiment de la dignité humaine... ». Un rêve brisé, un espoir déçu... Pourtant, deux ans plus tard, il met en place les banquets, rassemblements à objectifs implicitement politiques, institués officiellement pour commémorer la naissance de l'abbé de l'Épée. Ceux-ci sont considérés comme « l'acte de naissance de la nation Sourde » par le sociologue français Bernard Mottez. Les banquets Sourds deviennent une tradition, toujours vivante, permettant rencontres, revendications, expression. Cette pratique du banquet, à connotation festive, sera à son tour reprise en 1847 par Alexandre Ledru-Rollin pour pallier les interdits des réunions politiques, afin de renverser le régime monarchique d'alors : c'est là un exemple de l'universalité dans laquelle s'inscrit l'histoire des Sourds et montre aux Sourds la voie de l'émancipation.

Surtout, Ferdinand Berthier montre par là qu'il ne faut pas baisser les bras, capituler devant ce déni, ce refus de reconnaissance... Il nous appartient aujourd'hui de perpétuer ce combat pour qu'enfin, ce rêve devienne réalité. Martin Luther King<sup>21</sup> n'avait-il pas, en 1963, fait un rêve ?

## Bibliographie

---

<sup>21</sup> Le discours le plus célèbre de Martin Luther King, *I Have a Dream*, fut prononcé sur les marches du [Lincoln Memorial](#) pendant la

BERTIN Fabrice, Les Sourds. Une minorité invisible, Paris, Autrement, 2010.

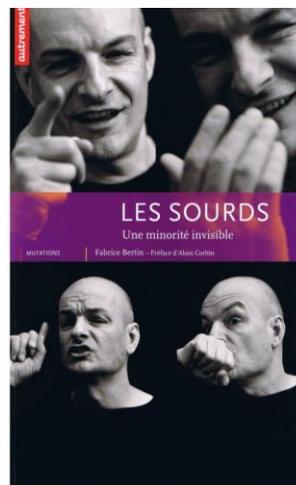
-----, Ferdinand Berthier ou le rêve d'une nation Sourde, Angers, M. Companys, 2010.

CUXAC Christian, Le langage de sourds, Paris, Payot, 1983.

GOFFMAN Erving, La présentation de soi, Paris, Editions de Minuit, 1973.

MEYNARD André, Soigner la surdité et faire taire les Sourds, Toulouse, Erès 2010.

## À lire...



Fabrice BERTIN, Les Sourds. Une minorité invisible, Paris, Editions Autrement, Coll. Mutations, 2010.

[Marche vers Washington pour le travail et la liberté](#) à [Washington DC](#) le [28 août 1963](#).

In :

Coll. Sous la dir. de Louis EVERAERT, Fragments de Surditude. Réveil, culture, minorité linguistique...  
Identité Sourde !, APEDAF ASBL, Les Cahiers de la Salamandre, n° 4, Bruxelles, 2011, pp 19 - 24